

L'instruction en famille au prisme de l'enquête LED'A / CooPLI (2022)

Colloque conclusif du projet de recherche ANR SociogrIEF
« Une sociographie inédite de l'instruction en famille »

ÉMA, CY Cergy Paris Université

12 et 13 octobre 2022



I. Acteurs, contexte et visée de la production des données

Qu'est-ce que la CooPLI ?

Un espace de coordination numérique à la disposition des associations et collectifs nationaux et locaux, créé le 3 octobre 2020.

Qui sont ses membres ?

Une cinquantaine de structures et des membres à titre individuel sont représentés sur la CooPLI.

8 structures se sont organisées pour construire l'enquête :

Les enfants d'abord (LED'A), Libres d'apprendre et d'instruire Autrement (LAIA), Libres Enfants du Tarn, Collectif du Mantois, Collectif IEF30, Collectif Fest'IEF (13), Collectif Les Pousses Libres (77), Vivre (78 et 92)

LEDA a coordonné l'analyse de l'enquête :

Créée en 1988, LED'A est l'association historique de défense de l'instruction en famille.

LED'A participe à l'élaboration de données depuis des années, le plus souvent dans un contexte législatif restrictif.

Des visées corrélées au temps législatif :

Le moment, la temporalité, de la loi (à venir, en cours, passée) amène des productions à visée (scientifique, politique, informationnelle, juridique, médiatique) et contenus différents.

Date	2000 - 2002	2007	2010	2016 - 2022	2021	2022
Type de document	Enquête sur l'instruction en famille	Mieux connaître l'instruction en famille	Etat des lieux sur les contrôles pédagogiques (délégation nationale)	Publication de plusieurs livres	“Des chercheurs et auteurs internationaux soutiennent la liberté pour tous d'IEF”	1) Enquête CoopLI 2) recueil contribution pour action en justice
Contenu	Profil des enfants Profil des parents / familles Vécu des familles par rapport à la loi	La pratique et les méthodes de l'IEF et information sur le contrôle pédagogique	Satisfaction des familles à l'égard des contrôles pédagogiques	“L'enquête mairie” (Koscinski, De Oliveira) “Les apprentissages informels expliqués à mon inspecteur”(Renau) “Instruction en famille, apprendre autrement”(Geers, Houlette) Apprendre par soi-même, avec les autres, dans le Monde (Plavis, 2017)	Recueil des travaux de chercheurs et auteurs internationaux et nationaux	1) Profil des familles Contrôles pédagogiques Demandes d'autorisation 2) témoignages des difficultés de l'école à répondre aux situations propres
Loi / décret	Loi 98-1165 qui renforce les contrôles pédagogiques	Loi 2005-380 qui introduit le socle commun	Ordonnance relative au renforcement du contrôle pédagogique	Décret 2015-312 relatif au socle commun. Loi 2007-297 prévention de la délinquance étend l'enquête de la mairie Loi séparatisme	Débat législatif “loi séparatisme”	Décret n°2022-182, 183, 184 d'application de la loi confortant les principes républicains
Visée	Scientifique	Informationnelle	Politique	Informationnelle	Politique/Scientifique	JURIDIQUE

Les raisons de l'enquête CooPLI

- Besoin d'organiser et améliorer le système de recueil des données qui arrivaient par mail
- Avoir un outil permettant de recueillir rapidement et en nombre suffisant des informations pour le référé-suspension (requête déposée le 15 avril, audience le 3 mai)
- Analyser les autorisations et les refus pour accompagner les familles dans la rédaction de leur dossier ou recours.
- Absence d'informations ou de données officielles à l'échelle nationale ou locale par le ministère de l'Education Nationale

II. Construction de l'enquête

Type d'enquête	Population ciblée	Echantillon visé	Type de données
Questionnaire par <u>internet</u> Testé en amont	Familles en IEF 2021/2022 Familles souhaitant faire l'IEF en 2022/2023	<u>2321</u> pour être <u>représentatif</u> de la population déclarée en IEF en 21/22 (69543*), marge d'erreur à 2% et un niveau de confiance à 95% *Source ministère 1/2/22	Profils des foyers Contrôles pédagogiques Demandes d'autorisation
Support utilisé	Participation	Echantillon recueilli (20 août)	Moyen de diffusion
Formulaire <u>framaforms.org</u> Limite de 1000 soumissions 4 formulaires ouverts	Libre et volontaire <u>Accès web</u> Mise à jour des données possible	3006 dont 2653 exploitables soumissions représentant <u>4553</u> <u>jeunes</u> , soit une marge d'erreur à 1,41% (calcul sur Check Market)	Liste de diffusion interne des associations et collectifs Réseaux sociaux

Durée de l'enquête et traitement des données

	Première analyse de l'enquête	Deuxième analyse de l'enquête	Troisième analyse de l'enquête
Quand (en cours)	du 2 avril au 2 mai	du 2 avril au 15 juillet	du 2 avril au 3 août (MàJ) 20 août
Contexte	Référé-suspension et audience	mémoire complémentaire	médiatisation (associations, journalistes)
Analyse sur	Profils des familles (bac) Les contrôles pédagogiques La constitution des dossiers de demande d'autorisation	Ajout des premiers chiffres sur les refus et autorisations d'IEF pour 2022/2023	Nouvelles données sur les refus
Traitement des données	2 fichiers : 2 avril au 27 avril, 27 avril au 2 mai Tableurs sur Libre Office	3e fichier Mise en place d'une équipe de recodeurs Travail sur framacalc Anonymisation des données	4e fichier Fichier volumineux Mise en place d'une équipe "statistique"

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">● la quantité des répondants (4553 jeunes)● la quantité et la diversité des données (40 questions) et la possibilité de croisement des données● durée de l'enquête qui peut assurer un suivi des familles	<ul style="list-style-type: none">● absence de données sociologiques sur la CSP, le sexe, la situation maritale, la localisation (ville/campagne), le niveau d'étude des parents● exclusion des non-internautes● outils d'analyse lourd lors des premières analyses● tout le monde ne met pas à jour ses données

III. Les données produites

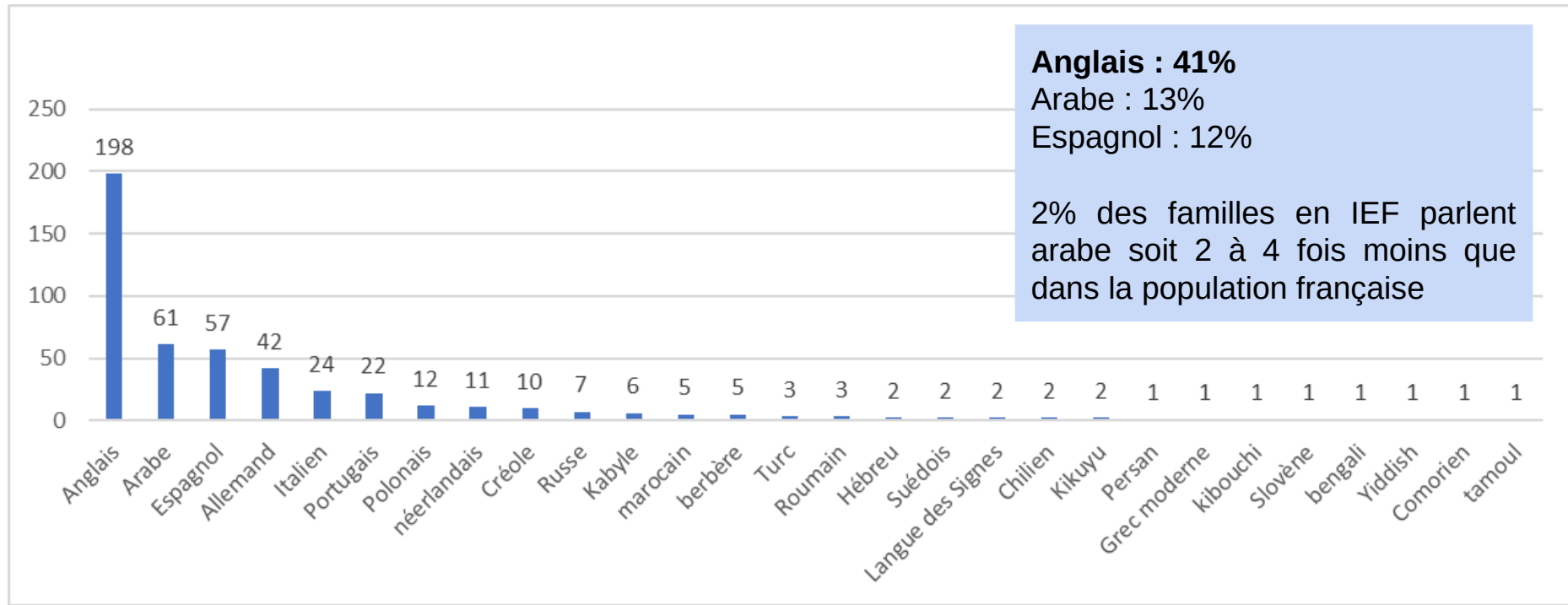
Les profils des familles

90% des familles ont au moins un parent **titulaire du baccalauréat** ou niveau de type IV

42% des familles sont adhérentes à une ou plusieurs associations

Il y a 1,7 jeune en moyenne par famille, dans la majorité des familles les jeunes en IEF le sont en fratrie. 79% d'entre eux étaient en IEF en 2021/22

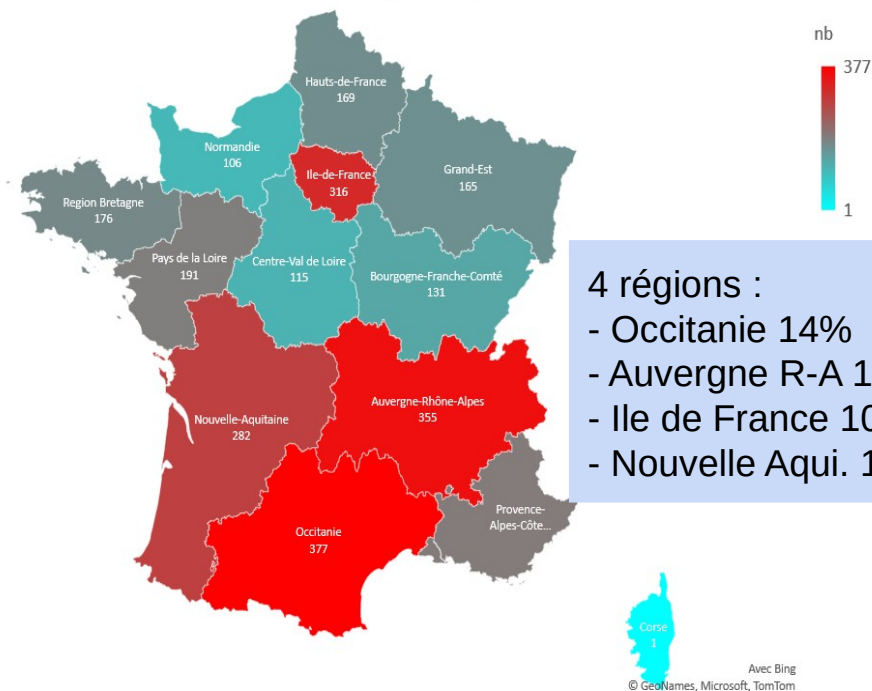
14% des familles sont bilingues



Graph 1 : Les langues parlées

Répartition géographique

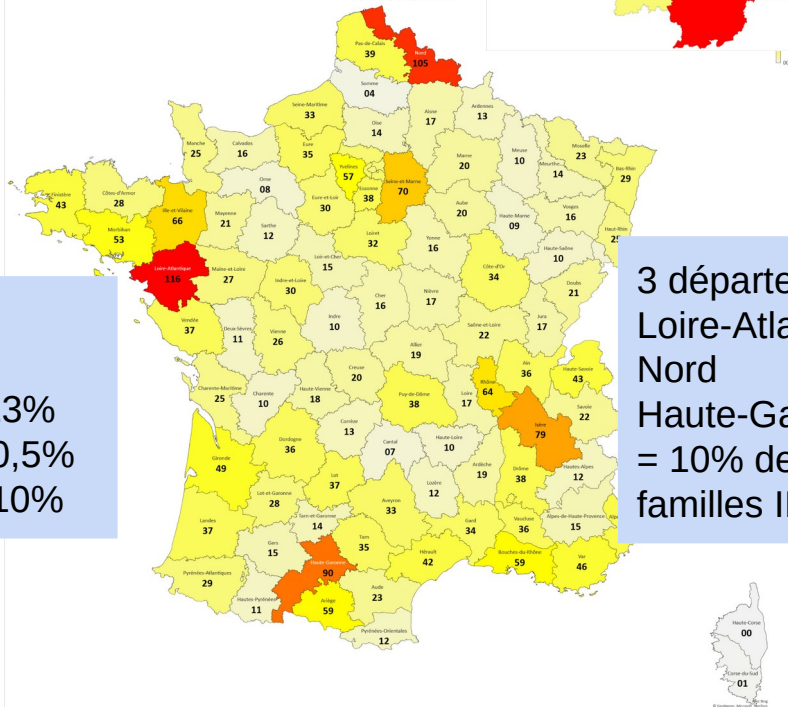
Répartition par Région



4 régions :

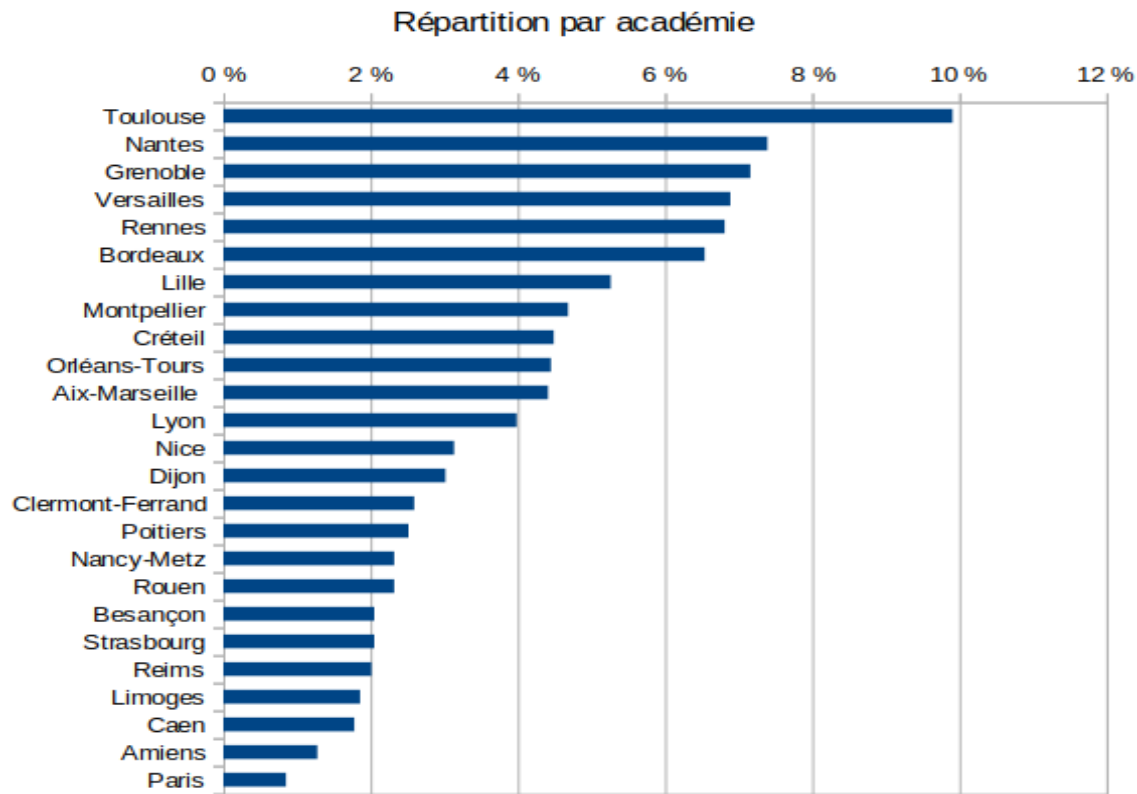
- Occitanie 14%
- Auvergne R-A 13%
- Ile de France 10,5%
- Nouvelle Aq. 10%

Répartition par département



3 départements
Loire-Atlantique
Nord
Haute-Garonne
= 10% des
familles IEF

Répartition par académie

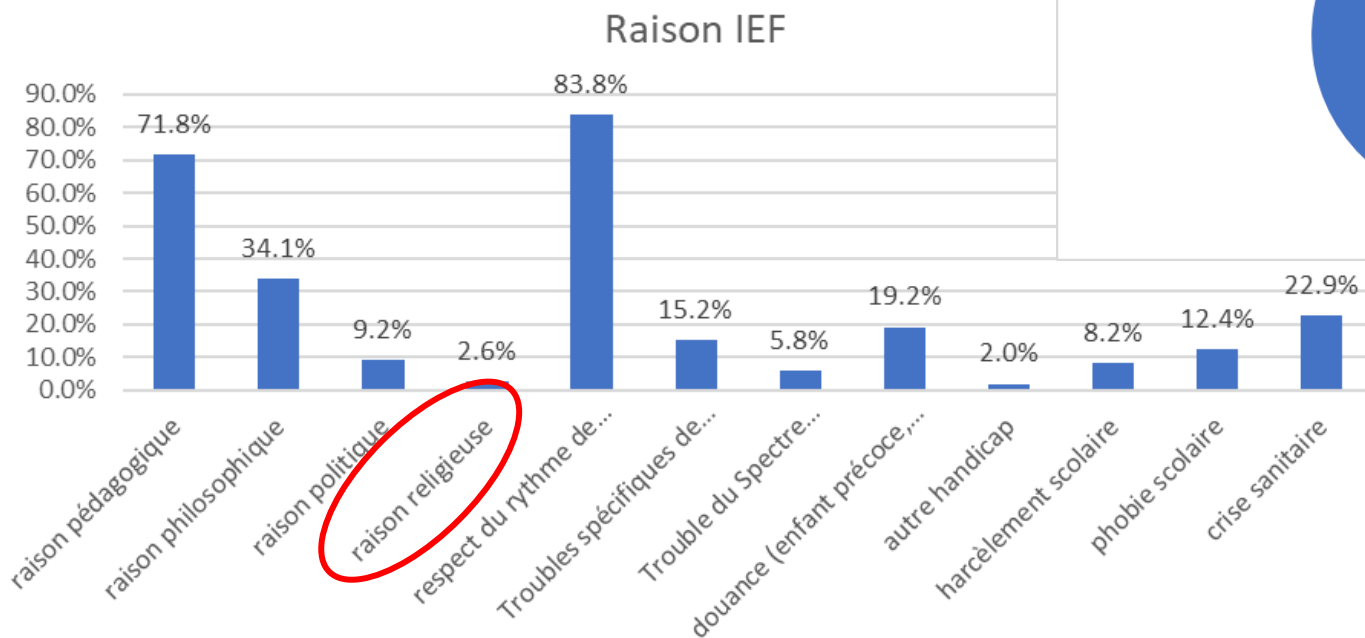


On retrouve une corrélation entre les académies et les départements :

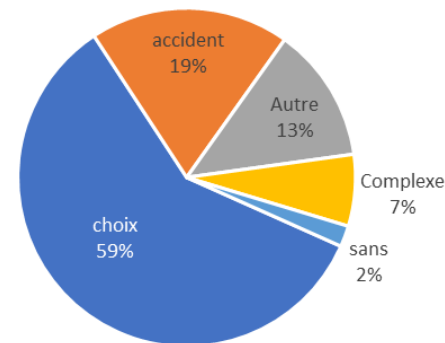
- Toulouse > Haute-Garonne
- Nantes > Loire-Atlantique
- Grenoble > Isère
- Versailles > Yvelines

Nous n'avons pas de données sur les zones REP ou la localisation (urbaine/rurale)

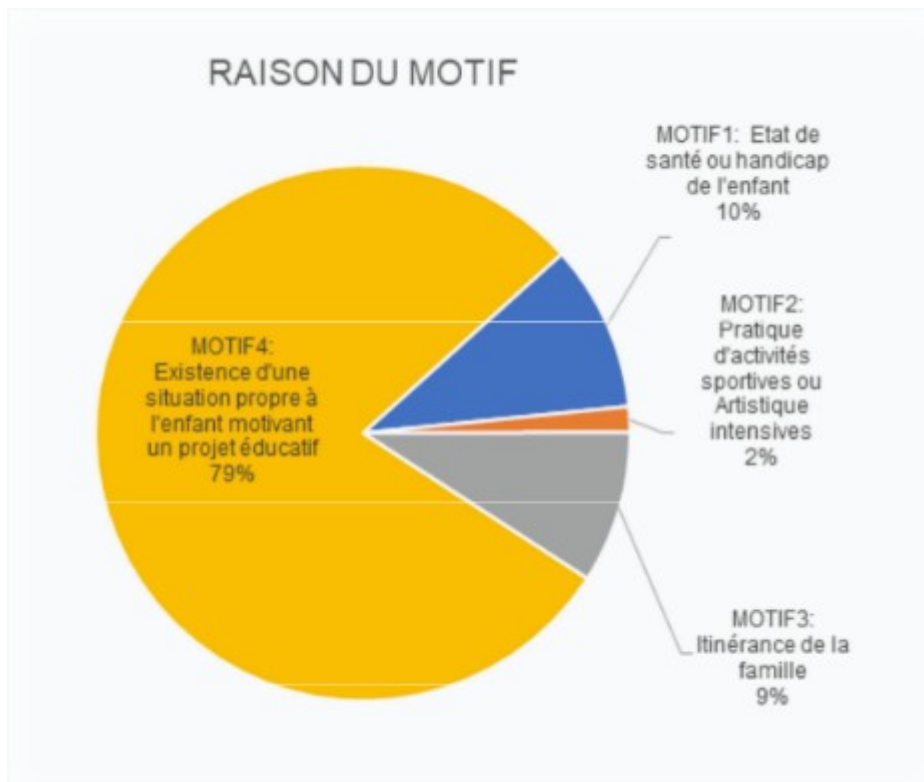
Les raisons de l'IEF



Les raisons de l'IEF



Le respect du rythme et la pédagogie sont les deux raisons principales de l'IEF
1 personne sur 5 touchée par **le harcèlement ou la phobie**
22,9% crise sanitaire
19% font l'IEF par "accident" suite à une situation problématique.



Des familles nomades
 Des familles avec des enfants porteurs de **handicap suffisamment lourd** pour être éligible au motif 1
Peu de sportifs et d'artistes
 Une très grande majorité demande l'autorisation pour une situation propre à l'enfant

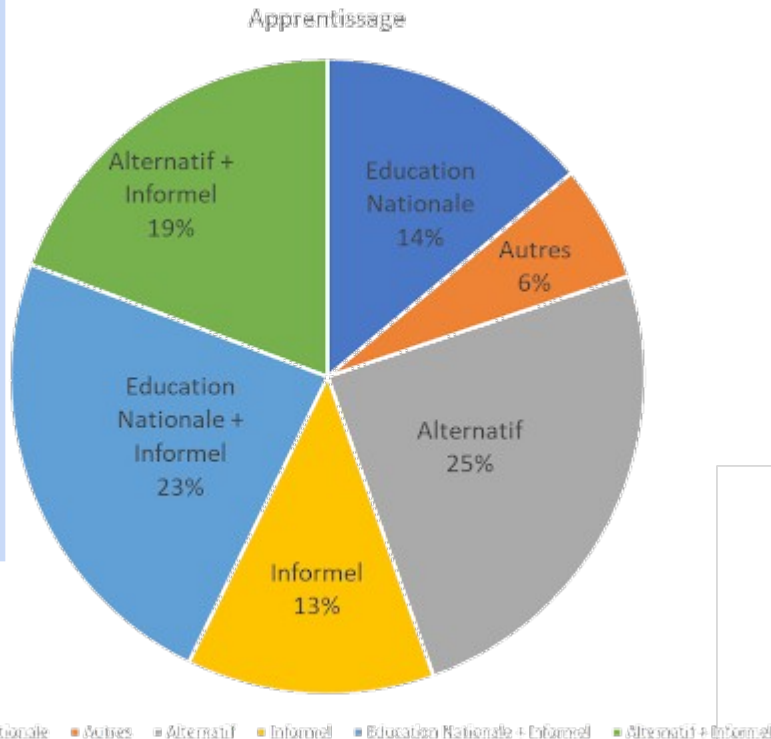
Les pratiques pédagogiques

¼ pratiquent des pédagogies alternatives

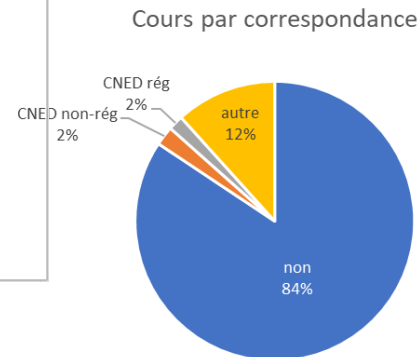
Une majorité donne de la place aux apprentissages informels

Des pratiques mixtes

Un équilibre entre alternatives, EN, informels



84% des familles n'ont pas recours au CNED. Seules 2% ont recours au CNED réglementé et 2% au CNED libre. 12% ont recours à d'autres organismes de cours par correspondance



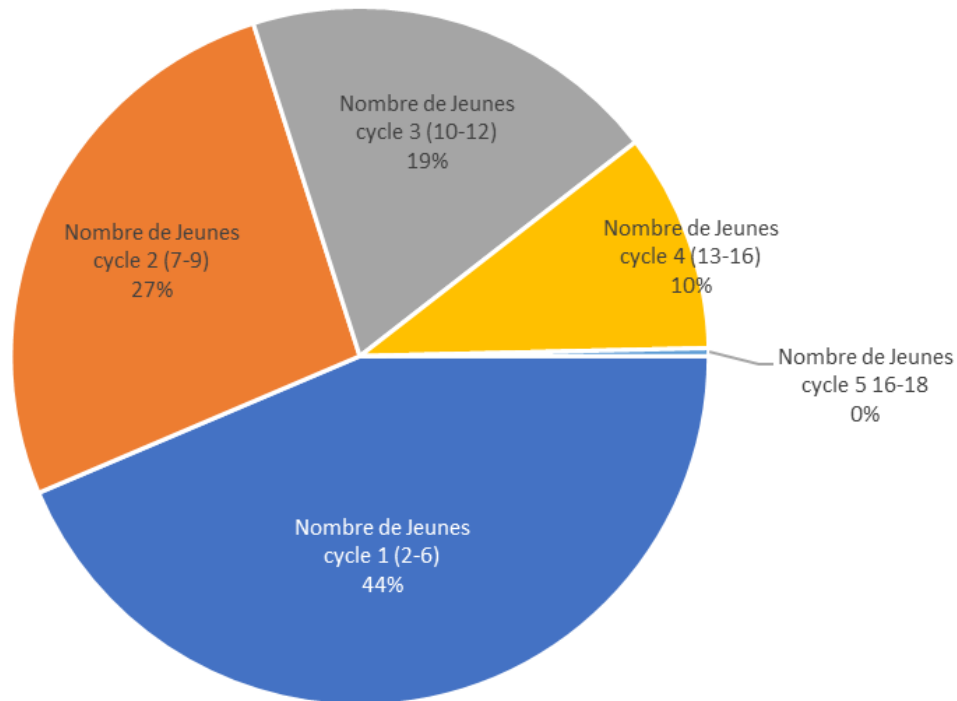
Répartition des jeunes selon le cycle

Les jeunes sont principalement en IEF **au cours de leur premier cycle** (rendu obligatoire en 2019)

Il y a un écart significatif sur le cycle 3 avec les rapports DGESCO 2018/2019 : **19% en cycle 3 vs 63% en 2018/2019**

Avec l'âge les jeunes semblent intégrer le cursus scolaire

Répartition des jeunes par cycle



Conclusion

Le contexte et la visée juridique de l'enquête a été l'occasion de produire de la connaissance et de l'intérêt chez les journalistes tout en apportant des éléments de terrain à l'attention du juge.

Les erreurs et/ou manquements ont été questionnés avec le regard de P. Bongrand et permettent d'avancer vers plus de rigueur scientifique quelque soit la visée pour avoir des données exploitables à disposition.

Cette expérience a d'ors et déjà été mise à profit de l'enquête visant à recueillir des contributions sur le fait que l'école ne répond pas aux situations de motif propre à l'enfant, en intégrant des éléments sociologiques "incontournables".

Conclusion

Les résultats de l'enquête dressent une image éloignée de l'étiquette "séparatiste" ou "islamiste radicaux".

Les parents qui optent majoritairement pour l'IEF semblent le faire dans l'intérêt de l'enfant.

Les troubles d'apprentissages, l'autisme, la douance, le harcèlement et la phobie scolaire représentent 2/3 des raisons de l'IEF.

L'absence du baccalauréat chez 10% des familles n'est pas un motif d'incapacité à instruire (98% des contrôles sont satisfaisants, DGESCO 2018/19)

En perspective

Une quatrième analyse ?

Plus complète avec des croisements des données et un rappel des participants à mettre à jour leurs données.

Une étude qui analyse les résultats de différentes enquêtes (associatives, ministérielles, études scientifiques, statistiques nationales ...) afin de conforter ou relativiser certaines données produites.

La recherche sur l'IEF avance mais trouve peu de légitimité auprès des politiques publiques fondées sur l'ignorance et la peur.

Quel est le poids de la recherche dans ce contexte politique ?

Plus largement, quelle est la place de la science en politique au XXIe siècle ?

Merci de votre attention